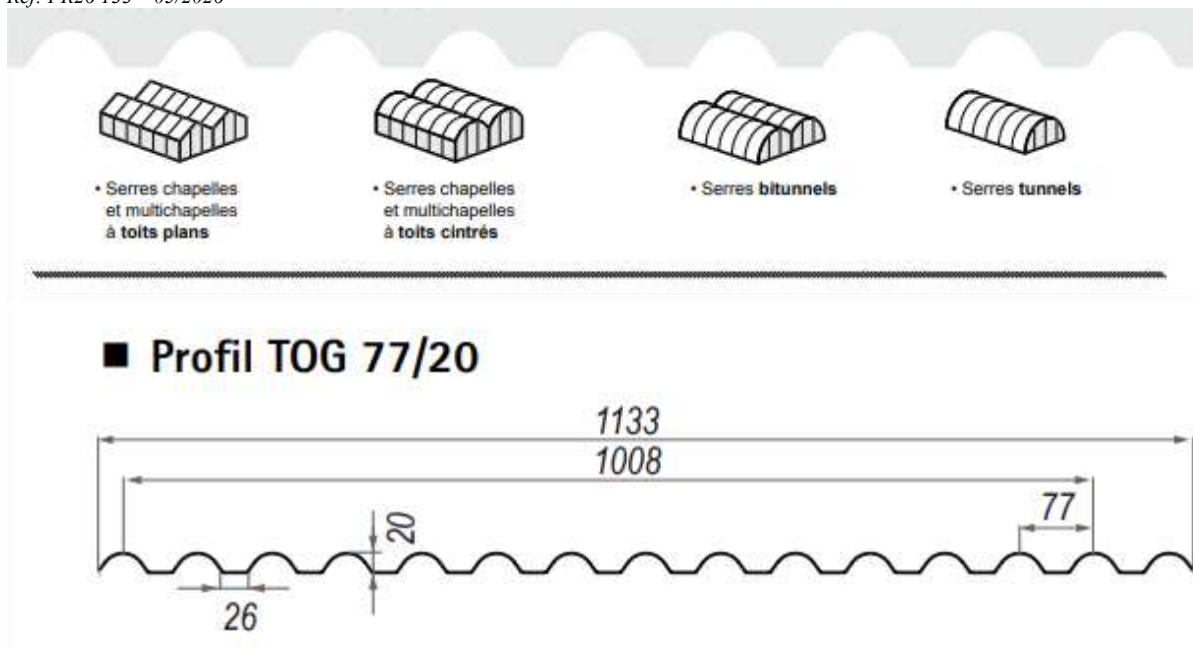


## INSTRUCTION DE MISE EN ŒUVRE DANS UNE ZONE CYCLONIQUE TROPICALE

Pour profil TOG 77x20 – BIO3 HP – ép. 10/10<sup>ème</sup>

Structure serre, Régions tropicales cyclonique ou avec forte exposition au vent type zone 5 : Guadeloupe, Martinique, Réunion, Mayotte, et Polynésie

Ref: FR26 133 – 05/2026



L'étude ci-après est faite pour des forces de vent correspondant à des pressions de base dynamique de base normale de 120 daN/m<sup>2</sup> à 210 daN/m<sup>2</sup> en pression extrême suivant Zone 5 des règles NV65

### COUVERTURE et BARDAGE TOTAUX : MISE EN ŒUVRE

Les espacements des pannes et des lisses permettront d'accepter des flèches de 1/50 des entraxes sous la pression et la dépression de base au vent.

Les charges de ruine du produit devront être > ou = à 3 fois les charges de pression et de dépression au vent.

Pression extrême : 210 daN/m<sup>2</sup>

#### **BIO3 HP ép. 10/10 profil TOG 77x20**

Entraxes maxi des pannes et des lisses : 1.00 m

Recouvrements longitudinaux : 2 ondes pour une largeur utile de 1,00 m

- Recouvrements transversaux : Plaque d'une seule longueur sans recouvrement
- Débords latéraux : 0 mm pour éviter toute prise au vent.  
Prévoir la mise en place de rives métalliques.
- Débords libres en extrémités : couramment 50 mm à 100 mm maxi pour limiter les effets de prise au vent.  
En aucun cas le débordement de plaque ne devra être supérieur à 150 mm

Fixation des plaques : La fixation des plaques se fera en creux d'onde avec des vis auto-foreuses Inox A2 adaptées à l'épaisseur des supports + rondelle vulca Inox sous tête de diamètre 19 mini pour assurer un serrage parfait sur appuis et la non-corrosion en milieu tropicale.

Code : **20759**



La vis devra impérativement avoir une capacité d'assemblage en accord avec la nature et l'épaisseur du support.

La qualité Inox est à mettre en œuvre du fait de l'application et de l'ambiance climatique de la zone qui peut comporter des ambiances salines.

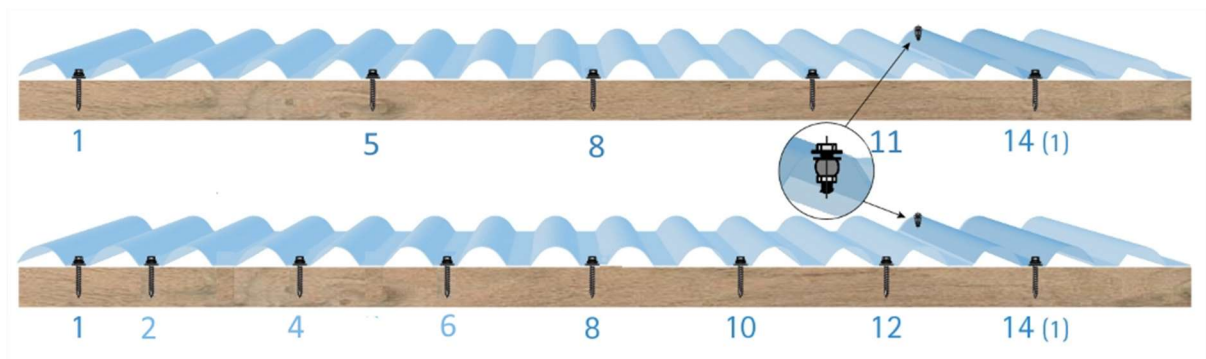
La rondelle sous tête de vis sera de diamètre minimum 19 et doublé d'une rondelle souple d'étanchéité.

Tout autre usage de nature de visserie reste de la responsabilité du poseur.

La densité de fixation devra être de :

**Sur les pannes et lisses intermédiaires :**

4 fixations avec la répartition suivante : Fond f 1 – f 5 – f 8 – f 11 et (f14)



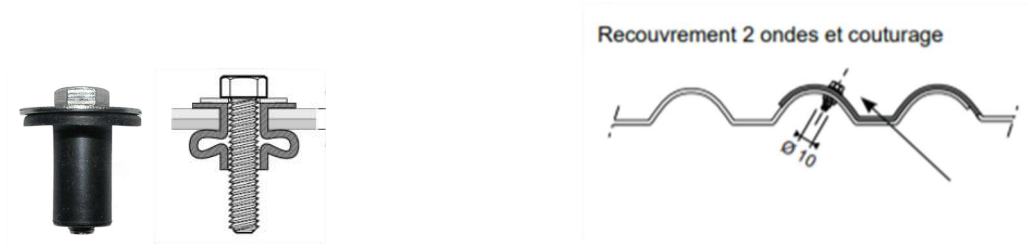
**Sur les pannes et lisses d'extrémité de plaque :**

7 fixations repartis tous les 2 creux d'onde avec une répartition équilibrée suivante :

Fond f 1 – f 2 - f 4 – f 6 – f 8 – f 10 - f 12 puis (f14)

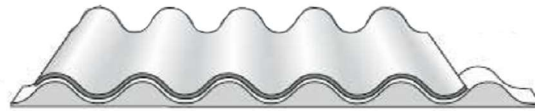
Un couturage des recouvrements longitudinaux, à mi-distance entre les pannes et les lisses par plasticoutures à tête large 9x16 à vis Inox est à prévoir pour garantir le bon maintien des recouvrements et éviter tout soulèvement de l'onde par dilatation et prise au vents en période de cyclone.

Code : **09270**



L'obturation des ondes basses et hautes des rampants à l'aide d'un closoir mousse de couleur claire est possible du moment que la ventilation générale de la structure est garantie ; cela afin d'éviter toutes élévations de température supérieures à 60°C

Code : **11407**



Toutes les suggestions périphériques, telles que ; rives, rejet d'eau, etc... Seront réalisées par tôles pliées 75/100è laquées si besoin et de couleur claire.

Nous vous conseillons un pré perçage des plaques à un diamètre de 4 mm supérieur au diamètre de vis pour permettre une absorption des dilatations si cela est nécessaire.

Ces préconisations s'ajoutent aux informations de notre notice et information se trouvant dans notre notice BIO FR26 011 – 11/2026

